

Projet porté par Coopération Atlantique Guinée 44 avec la participation de l'Agence Communale de l'Eau et de l'Assainissement **Kindia/GUINEE**

2013 - 2016 ▶

### RESUME

- ▶ CONTEXTE
- ▶ APPROCHES & STRATEGIES
- ▶ ANALYSE DE L'EXPERIENCE
- ▶ GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX
- ▶ RESULTATS OBTENUS
- ▶ CONCLUSIONS & PERSPECTIVES
- ▶ EXPERIENCES ANTERIEURES



### ▶ CONTEXTE :

*Opérations pilotes sur le processus de tri et de collecte sélective des ordures ménagères dans la Commune Urbaine de Kindia.*

La commune urbaine de Kindia est en pleine expansion démographique et économique, elle compte 238 056 habitants (environ 25 000 ménages). Son taux de croissance démographique est assez élevé, 3,5 % par an. Comme la plupart des villes du pays, elle connaît des problèmes environnementaux et sanitaires, notamment liés à l'absence d'assainissement liquide et solide.

Les volumes d'ordures ménagères en milieu urbain sont estimés à 0.6 kg de déchets par ménages soit 15 tonnes par jour pour l'ensemble des quartiers de Kindia. De ce fait, les dispositifs existants de leur évacuation, traitement et valorisation ne sont pas suffisants. Actuellement la collecte des déchets solides concerne uniquement quelques quartiers et les deux grands marchés de manière quotidienne et, ponctuellement les tas « sauvages » dans les quartiers.

Les dépotoirs sauvages sont fréquents et se multiplient dans les quartiers. En effet, en l'absence de service adéquate, des espaces libres dans les quartiers et les lits des rivières sont transformés en lieux de dépôts des déchets de tous types. Cette situation est surtout aggravée pendant la saison des pluies avec ses corollaires ou conséquences que sont les crues des rivières, les inondations des rues et des habitations, la pollution des eaux souterraines et des eaux de surface, la dégradation de l'environnement humain.

Face à ces situations, des initiatives sociales et citoyennes nécessitent d'être encouragées et appuyées sur le plan environnemental et sanitaire afin d'offrir à la ville un cadre de vie décent.

L'assainissement est une des trente deux compétences transférées aux Communes dans le cadre de la politique de décentralisation, mais par manque de moyens de mise en œuvre la Commune Urbaine de Kindia s'appuie sur ses partenaires au développement pour expérimenter des systèmes efficaces et pérennes. C'est ainsi que s'est défini avec Coopération Atlantique Guinée 44 le projet pilote présenté ici, conduit avec le soutien financier du fonds de dotation Kindia +, et de l'Agence Française de Développement (FISONG).



## ► APPROCHES ET STRATEGIES :

Fondées sur des approches concertées, sociales et intégrées, les activités du projet portent sur la promotion de l'entrepreneuriat dans le secteur de l'assainissement, la mobilisation communautaire, les sensibilisations aux bonnes pratiques d'hygiène, l'innovation technique sur les équipements et le renforcement des capacités des acteurs du secteur (opérateurs de collecte- valorisation- évacuation des déchets et de la collectivité locale) sur l'organisation, la coordination et les conditions de financements du service.

### ► Création d'un GIE dans le domaine de la gestion des déchets ménagers :

Au démarrage, 22 personnes (hommes et femmes) se sont organisés pour constituer un GIE. Les membres sont formés au métier, aux bonnes pratiques et font la promotion du tri à la source auprès des ménages. Ils collectent les déchets dans le 2<sup>ème</sup> grand marché et les quartiers ; et valorisent la masse organique triée auprès des maraîchers qui l'achète pour la fertilisation. Les refus d'ordures issus du tri sont évacués dans la décharge municipale.



### ► Mobilisation communautaire et sensibilisation à la bonne gestion des déchets :

Pour réussir la mobilisation et les sensibilisations en vue d'une bonne gestion des déchets, le projet a :

- =) Mis en place et accompagné un cadre de concertation des acteurs sur la gestion des déchets.
- =) Organisé des réunions communautaires dans les quartiers pour plus d'implications des bénéficiaires.
- =) Impliqué et rendu actrices les populations et communautés dans la mise en œuvre des activités.
- =) Développé plusieurs stratégies de communication (spots, porte à porte, prospectus, théâtres de rue, émissions radio, ...) sur « le tri à la source » des ordures et les bonnes pratiques d'hygiène.

### ► Outils/Equipements utilisés :

Pour faciliter le travail sur le terrain, les outils/équipements mis à disposition sont des :

- =) Kits de protection : gants, bavettes, blouses (uniformes), bottes etc.
- =) Equipements de transports des ordures : 01 tracteur avec 8 remorques.
- =) Outils de collecte: balais, pelles, fourches, charrettes, râpeaux, sacs vides, pioches,...

### ► Filière de collecte et d'évacuation des ordures mise en place :

L'assainissement a touché le marché et les quartiers. Les approches utilisées dans les deux cas sont :

- =) Au niveau marché : balayages/tri des déchets par les femmes, ramassage par les charretiers, chargement des remorques et transport par les éboueurs, avec tri à tous les niveaux.
- =) Au niveau quartier : sensibilisation au tri à domicile, collecte sélective avec une tournée de ramassage au moyen du tracteur et de remorques<sup>1</sup>, puis transfert/évacuation des ordures.

### ► Stratégie de collecte sélective<sup>2</sup>:

- =) Les ménages ont été sensibilisés au tri à domicile et à l'usage de deux poubelles ; la première poubelle pour les déchets biodégradables et la seconde pour le tout venant (les refus issus du tri).
- =) Les remorques ont été distinguées par des codes couleurs et dessins (images) : Remorques de couleur verte pour les déchets biodégradables et celles en bleu pour le tout venant (les refus du tri).
- =) Les déchets biodégradables sont revendus aux agriculteurs (source de revenus pour le GIE) et le reste (les refus) est mis à la décharge municipale.



### ► Sources de financement du groupement / Viabilité du service :

**Le service sur le marché** est financé en partie par les taxes d'assainissement collectées par l'administration du marché, les redevances payées par les boutiques, la valorisation par le tri de la matière organique revendue aux maraîchers de la ville. **A ce jour le fonctionnement sur le marché peut se pérenniser à court terme si tous les acteurs respectent leurs engagements avec une plus grande régularité et si la collectivité assume l'entretien du matériel de transport.**

**Le service sur les quartiers** est financé par une contribution des ménages, soit sous forme d'abonnement mensuel au service, soit au paiement du seau déversé au point de collecte, et toujours par la revente de la

<sup>1</sup> Image 1 de la page : Ramassage des ordures dans les quartiers de la commune.

<sup>2</sup> Image 2 de la page : Remorques avec code couleur.

matière organique aux maraichers. L'équilibre de ce service dans les quartiers pilotes ne peut être trouvé à court terme. **Pour le pérenniser il a besoin d'être soutenu dans son développement et son fonctionnement** jusqu'à ce qu'une masse critique de personnes s'abonnent au service et permettent ainsi à la collectivité de supporter le reste des coûts.

La dépendance économique du GIE est encore élevée, ce qui exhorte Coopération Atlantique Guinée 44 à poursuivre son engagement auprès de la commune afin de réduire considérablement cette dépendance et permettre à la municipalité de supporter la suite du service.

Cet objectif nécessite un travail d'information, de construction d'une politique d'assainissement solide au niveau de la commune et de conscientisation citoyenne sur du long terme pour progressivement atteindre un changement de comportement des populations et leur adhésion à la cause. En effet, pour rappel aujourd'hui aucune règle contraignante n'existe et n'est pratiquée.

#### ▶ Partenaires/acteurs de mise en œuvre :

- La Commune Urbaine de Kindia (CUK) avec ses conseils de quartiers.
- L'Agence Communale de l'Eau et l'Assainissement (ACEA), bras technique de la CUK sur ces domaines de compétences.
- Le Groupement d'Assainissement des quartiers la Confluence de Kindia (GACK).
- L'Union des Groupements Maraichers de Kindia (UGMK).
- Autres prestataires.

#### ▶ GESTION DES DECHETS BIOMEDICAUX:

La gestion des déchets biomédicaux dans la préfecture de Kindia est une problématique qui a attiré l'attention de Coopération Atlantique Guinée 44, dès son engagement sur les déchets ménagers.

Il n'existait aucun moyen d'incinération des déchets biomédicaux. La gestion de ces derniers n'était que superficielle et non encadrée. Pour faire face à cette situation, **Coopération Atlantique – Guinée 44** (CAG44), l'**Organisation PanAfricaine de Lutte pour la Santé** (OPALS) et le **district sanitaire de Kindia** (Hôpital Régional de Kindia HRK, Direction Préfectorale de Santé DPS et Direction Régionale de Santé DRS) se sont engagés à mettre en commun leurs compétences et connaissances dans le but de répondre aux besoins des populations de la Préfecture de Kindia en matière de santé publique. De cet fait, un **incinérateur moderne** de grande capacité de traitement des déchets hospitaliers (26 à 35 kg/h) a été choisi et installé depuis le mois de mars 2015 dans l'enceinte de l'hôpital régional de Kindia.

Cet appui vient donc résoudre d'importants problèmes environnementaux (incinérations non contrôlées, rejet des déchets biomédicaux dans la rue - les champs - les caniveaux et rivières, dépôts sauvages, etc.) et sanitaires (blessures, infections, contamination de points d'eau, des tenues maraichères...) dans la préfecture de Kindia. Ce système devra à terme comprendre l'incinération des déchets des autres centres de santé de Kindia pour résoudre à plus grande échelle cette préoccupation.

Ce volet s'inscrit dans une approche globale qui intègre non seulement l'achat et l'implantation de l'incinérateur, mais aussi d'autres activités importantes, telles que : le renforcement des capacités des agents de maintenance; le renforcement de capacités des agents de santé à la gestion des déchets biomédicaux ; le suivi du fonctionnement de l'appareil et les sessions de sensibilisation des populations à la gestion des déchets biomédicaux.





## ► ANALYSE DE L'EXPERIENCE :

### ► Maitrise de la filière et du processus de collecte sélective:

L'opération a permis de démarrer une innovation sur le tri des déchets tant au niveau de la collecte au marché que dans les ménages. En effet, les ménages sont initiés à la collecte sélective (notion de tri des déchets) avec usage de deux (2) poubelles pour faciliter le processus. Certains ménages ont pris goût et sollicitent la poursuite de l'action pour une bonne gestion des déchets dans leur localité.

Néanmoins, l'adhésion totale des ménages à ce processus de tri à domicile nécessite encore une bonne période d'accompagnement sur le terrain. Il y a donc besoin d'être plus proche des usagers pour mouler ce comportement dans les habitudes des populations.

L'autre innovation se situe au niveau de l'accompagnement des maraîchers locaux sur l'utilisation de déchets organiques triés contrairement aux anciennes habitudes qui étaient d'épandre des déchets organiques non triés comportant des résidus non organiques et des éléments polluants tels que les piles par exemple.

### ► Mobilisation et concertation communautaire:

La promotion du cadre de concertation des acteurs locaux a amélioré le service en accord avec les contraintes et attentes des habitants. Elle a permis de mettre en place une gestion souple, adaptée aux contraintes financières et techniques locales.

L'opération a été bâtie sur une approche sociale, intégrée et concertée impliquant acteurs, bénéficiaires et partenaires dans la mise en œuvre. L'enjeu pour la commune est l'adoption d'une stratégie unique de gestion des déchets solides. Cette démarche nécessite une appropriation des enjeux et le concours de tous les acteurs du secteur.

Multiples stratégies de communication sont expérimentées pour faire valoir l'innovation (tri/collecte des déchets) et impliquer l'ensemble des acteurs au processus enclenché.



Cadre de concertation



Séance de sensibilisation de masse

### ► Equipements de transport:

Comme moyens de transport des déchets, le tracteur et les remorques ont été utilisés. Après une bonne période d'utilisation de ces équipements, ils se présentent comme un moyen sûr pour faciliter le processus de tri/collecte des ordures ménagères.

Le stationnement permanent des remorques au point de transit, a permis aux usagers de verser directement les déchets dans les remorques suivant les codes couleurs (vert et bleu). Ces remorques ne sont pas hautes, elles sont facilement accessibles aux habitants.

A cause de sa constitution, la circulation dans les quartiers a été rendue facile par l'usage du tracteur...



### ► RESULTATS OBTENUS :

Les résultats obtenus de cette expérience sont entre autres :

- 22 emplois créés avec 45% de femmes, dans le secteur de l'assainissement.
- Gestion et collecte des déchets du marché quotidiennement depuis 2.5 ans.
- 01 tracteur et 8 remorques sont disponibles et aptes pour la collecte sélective et le transport des déchets.
- 10086 m<sup>3</sup> de déchets sont collectés/triés dont 3776 m<sup>3</sup> de refus mis en décharge et 6310 m<sup>3</sup> de matières biodégradables revendues aux maraîchers (de aout 2013 à déc.2015).
- Un cadre de concertation sur la gestion des déchets solides de la commune est mis en place et opérationnel.
- La population de Kindia est sensibilisée et formée au tri des déchets et aux bonnes pratiques d'hygiène.
- Les capacités opérationnelles de l'ACEA sont améliorées.
- L'hôpital régional de Kindia est doté d'un incinérateur moderne de grande capacité de traitement de déchets biomédicaux.

### ► CONCLUSIONS & PERSPECTIVES :

Ces opérations de tri et collecte sélective des ordures ménagères restent une innovation pour la Commune Urbaine de Kindia en particulier, et pour la Guinée en général.

Les ménages sont initiés au tri des déchets et à l'usage des poubelles sélectives à domicile.

Cette pratique accompagne non seulement les maraîchers qui utilisent la matière organique pour les champs mais aide aussi à préserver l'environnement par la gestion des refus issus du tri.

Les équipements utilisés pour le transport des déchets (tracteur + remorques), sont mieux adaptés et favorables au processus de tri et de collecte sélective des déchets ménagers pour la commune Urbaine de Kindia.

Au regard de cette expérience, il est nécessaire de pointer que le changement de comportements ne peut totalement s'acquérir à court terme. C'est un processus progressif et logique. Il en est de même pour la viabilité de l'opération où l'engagement des **groupements d'assainissement** doit être soutenu dans son fonctionnement et développement par la municipalité.

La Commune de Kindia affirme une réelle volonté politique d'assumer sa politique de gestion des déchets, sans pour autant en avoir tous les moyens nécessaires. Toutefois, les besoins en termes de couverture du service d'assainissement sur le terrain sont réels. C'est dans cette optique que « **CA Guinée 44** » s'active fortement dans **la recherche de nouveaux financements pour renforcer les capacités de la collectivité en matière d'interventions dans le secteur de l'eau et de l'assainissement, et également de renforcer la conscientisation et la participation sociale et citoyenne des acteurs de Kindia sur cette politique**. Le regard sur ces observations exhorte « **CA Guinée 44** » à poursuivre son engagement sur le territoire communal afin de perdurer l'expérimentation et répondre aux besoins de toutes les populations. Les actions principales envisagées pour la phase 2 de ce projet sont les suivantes :

- Accompagner la commune pour établir une politique d'assainissement viable, durable et efficace ;
- Appuyer la création de nouveaux GIE en capitalisant sur l'expérience du projet pilote ;
- Travailler sur de nouvelles filières de valorisation des déchets notamment sur les déchets plastiques, les piles et les batteries fléaux pour l'environnement ;
- Ouvrir un service de collecte et de gestion des déchets à de nouveaux quartiers ;
- Continuer la sensibilisation des populations pour accompagner le changement de comportement ;
- Aménager la décharge municipale afin qu'elle réponde sensiblement aux normes environnementales ;
- Continuer à accompagner le groupement d'assainissement mis en place dans le cadre de ce projet afin de réduire considérablement sa dépendance et permettre à la municipalité de supporter la suite du service ;
- Expérimenter des équipements de transport complémentaires sur le territoire communal.

***Pour conduire cette phase 2, Coopération Atlantique Guinée 44 recherche des partenaires financiers prêts à s'engager à ses côtés.***

## ► NOS EXPERIENCES DANS LE DOMAINE

### « EAU – HYGIENE – ASSAINISSEMENT/DECHETS ».

CA-G44 est une association française (Loi 1901) de solidarité internationale, engagée en République de Guinée depuis 1994 pour l'amélioration des conditions de vie des populations des territoires sur lesquels elle agit. L'association conduit des programmes de coopération en partenariat avec des collectivités locales, des organisations de la société civile guinéennes et françaises. Elle conduit ses projets dans une démarche de développement local se fondant sur la participation des populations, l'autonomie et la responsabilité des acteurs locaux (autorités locales, organisations sociales et professionnelles, acteurs économiques), le partenariat et la coopération entre les acteurs.

Les opérations pilotes sur le tri et la collecte sélective des ordures ménagères, s'inscrivent dans la continuité des projets passés **Facilité eau, 3 Rivières et Urgence alimentaire**, conduits avec la commune de Kindia.

#### Facilité Eau (Juin 2007 à Sept. 2011):

Ce projet a contribué :

- ❖ A la mise en place d'un service de gestion de l'eau et de l'assainissement (ACEA) sur le territoire de la Commune de Kindia.
- ❖ Au renforcement des compétences des élus et techniciens ainsi que de l'ensemble des acteurs de l'eau sur le territoire de la Commune en vue d'organiser un mode de gestion pérenne et maîtrisée par la collectivité locale du service de distribution de l'eau et de l'assainissement.
- ❖ A la réhabilitation et l'aménagement de divers équipements de distribution de l'eau (forages, bornes fontaines, sources aménagées, réseau et station) en vue d'améliorer l'accès à une eau de qualité.



*Il a permis de mettre en place l'Agence Communale de l'Eau et de l'Assainissement, réunissant autour de la Commune Urbaine de Kindia les acteurs des secteurs afin d'organiser et de coordonner leurs différentes interventions en vue d'améliorer la qualité et l'efficacité de ces services.*

#### Trois Rivières (Sept.2009 à Sept.2012):

Il a essentiellement porté sur le renforcement de la compétence de l'Agence Communale de l'Eau et de l'Assainissement dans la maîtrise des enjeux d'aménagements urbains et d'assainissement. Il a permis d'expérimenter sur 7 quartiers du centre urbains situés à la confluence des rivières de Kindia, des modes de gestion participatifs des déchets ménagers et d'assainissement des cours d'eau et caniveaux en vue de prévenir les risques d'inondations de la zone, où à chaque saison hivernale le choléra sévissait.

#### Urgence Alimentaire (Janv. 2009 à Sept.2011):

Les activités de ce projet ont été :

- Amélioration du revenu des populations urbaines les plus pauvres en leur assurant un salaire contre des activités collectives de chantiers d'intérêts communautaires (cash for work).
- Constitution de brigades mises à profit du projet 3 Rivières pour participer à l'assainissement et à la sensibilisation des populations environnantes des rivières pour que les ordures n'y soient plus déversées.



*Depuis la fin des projets Trois Rivières et Urgence Alimentaire, l'ACEA parvient à mobiliser chaque année les populations de ces quartiers et à les organiser pour conduire les travaux d'entretiens et prévenir les inondations. Cette dynamique a également permis d'accompagner la réflexion sur les stratégies de gestion des ordures ménagères sur les marchés et dans les quartiers.*

#### Domaines d'intervention (CAG44) :

- l'accès à l'eau et à l'assainissement ;
- l'agriculture et de l'alimentation ;
- la formation et l'insertion socio-économique des jeunes sur leur territoire ;
- la préservation de l'environnement et des ressources naturelles.



Représentante Pays : Marie-Céline BOEUF  
 Contact : [mc.boeuf@cooperation-atlantique.org](mailto:mc.boeuf@cooperation-atlantique.org)  
 Site internet : [www.cooperation-atlantique.org](http://www.cooperation-atlantique.org)